



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Compte rendu du groupe de travail formation du 10 octobre 2017

Martine Gramond-Rigal y représentait la **FA-FPT**.

Ce groupe présidé par Marc Baietto était consacré à la présentation de l'évolution de la nouvelle maquette du cycle supérieur de management (CSM) de l'INET, présentation faite par Magalie Weistroffer, directrice adjointe chargée des formations, et Isabelle Cazaunau, conseillère formation à l'INET de Strasbourg.

Suite au contact institutionnel du printemps 2017, entre l'INET et l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, il est constaté qu'un travail plus technique est à mener en termes de pédagogie qui doit s'engager sur le CSM. Pour la Commission, il s'agit donc davantage d'exprimer sa vision plutôt que de valider un nouveau référentiel comme initialement prévu.

Les membres de la Commission se positionnent favorablement sur le projet de raccourcissement du cycle (une année universitaire) et sa « masterisation » qui est un sujet de réflexion du CNO.

En revanche, son caractère optionnel fait débat et renvoie à de précédents échanges sur ce qui est attendu par l'université et attendu d'elle-même à la fois par les stagiaires et par le CNFPT, particulièrement dans la dimension « recherche ». Il peut y avoir une confusion avec une approche de « consultant » de la part de l'université Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Pour mémoire il est rappelé qu'un rapport sur l'activité menée par le CNFPT avec l'Université en général a déjà été établi. Historiquement, le CSM a connu plusieurs époques, son pilotage a longtemps été la prérogative de l'université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Le réinvestissement par l'INET, principalement sur les objectifs, intègre une part de « recherche » à mener afin de conserver et développer l'ouverture du CSM. Le choix d'universitaires chercheurs se fera sur la base d'un appel à projet dont un des critères sera la prise en compte du service public. Toutefois, il est aussi précisé que ce n'est pas systématiquement problématique de ne pas être totalement en phase avec les chercheurs : « de la contradiction peuvent naître des éléments intéressants pour avancer »

Enfin, travailler avec des universitaires est toujours possible sans partenariat formalisé, à titre institutionnel, par convention avec l'Université.

Pour un stagiaire du CNFPT, avoir une reconnaissance voire un master est à corréler avec l'enjeu de la mobilité professionnelle. Pour le CNFPT, proposer un CSM/ master contribue à :

- ✓ favoriser la mobilité des cadres supérieurs de la Fonction publique territoriale,
- ✓ donner de la visibilité de cette FPT trop méconnue alors même qu'elle assure des missions avec de forts enjeux et occupe des postes à responsabilités, très complexes.

Les membres du groupe de travail s'accordent sur le fait que la VAE puisse être davantage utilisée, considérant que les stagiaires rencontrant des difficultés à suivre dans le cadre du CSM pourraient l'utiliser comme doublon avec leurs connaissances déjà acquises. La nécessité de prévoir la prise en compte du dialogue social comme une thématique d'importance pour des cadres de la FPT a également été soulignée.

Il semble qu'il y ait une certaine contradiction entre la démarche « université » et celle de l'INET car il faut soit partir d'un référentiel, soit partir des compétences, d'où l'intérêt de la VAE.

Au demeurant, la question est : « *de quelle reconnaissance supplémentaire ont besoin les agents de catégorie A+* » car ils ou elles ont peu de disponibilité pour suivre un cycle aussi dense compte tenu des postes occupés, et ils ou elles sont peu nombreux. Les agents de catégorie C constituent la majeure partie des effectifs et qu'une partie d'entre eux occupent des fonctions à responsabilité, des postes complexes mais sans reconnaissance particulière.

En conclusion, le groupe de travail considère que le renforcement des compétences des cadres est une nécessité absolue en ces temps de réforme du paysage institutionnel français : fusion des régions, mise en place des métropoles, etc.

Il serait intéressant de disposer de données chiffrées (quantitatives et qualitatives, dont l'origine géographique par exemple) sur le public concerné, de même que des éléments sur le coût global, par stagiaire du cycle supérieur de management.